



Le manifeste du collectif.

Tout déplacement commence et finit par une marche. La marche est la première des mobilités. **Sa part modale est supérieure à 60% dans la plupart des villes.** Pourtant le piéton est le grand oublié des politiques publiques de mobilités même si quelques progrès ont été réalisés.

La meilleure prise en compte de l'usage du vélo, que nous observons, doit désormais sans délais, être complétée par la reconnaissance de la place prééminente des piétons et de **la marche pour contribuer à l'apaisement de nos villes et villages.**

C'est la raison pour laquelle les associations signataires ont décidé de former **un collectif** « **Place aux piétons** » afin de favoriser par une dynamique commune de rassemblement une meilleure prise en compte du piéton dans l'espace public et la promotion de la marche.



Retrouvez le collectif
« Place aux piétons » sur :

► placeauxpietons@yahoo.com



pietons.org



ruedelavenir.com



rando-paris.org

1 ● La marche, un mode actif de déplacement à part entière.

« Place aux piétons » souhaite la mise en place d'une politique de développement de la marche en milieu urbain ou rural. Pour cela elle propose une approche globale et cohérente. Le piéton n'est pas un véhicule. On ne gère pas les piétons comme on gère des flux de voitures.

Le piéton est multiple, tour à tour marcheur du quotidien, flâneur ou promeneur, sportif même. Qu'il cherche à aller le plus vite possible d'un point à un autre ou qu'il aime se perdre, qu'il prenne soin de sa santé ou qu'il anime les rues commerçantes ou historiques, le piéton est le premier acteur des lieux où il habite, travaille, se divertit. Répondre à ses besoins en tous lieux demande plus que de penser à la largeur des voiries, de calculer la durée des feux de circulation ou de résorber des coupures urbaines. C'est satisfaire les besoins et le bien-être du citoyen.

Une ville ou un village qui savent prendre soin des piétons sont des lieux agréables à vivre. Ils génèrent du lien social, luttent contre la sédentarité, et fortifient les commerces de proximité et l'économie en général. Une collectivité « marchable » sait mobiliser l'ensemble des acteurs et des leviers dont elle dispose pour repenser à l'échelle du piéton, l'urbanisme, les transports, la localisation des logements, des activités et des services, à tous les niveaux des territoires.

« Place aux piétons » a vocation de rassembler tous ceux qui veulent prendre la parole et agir pour développer une culture de la marche c'est-à-dire renouveler la conception et la gestion de l'espace public, accueillir les usagers vulnérables, faire de la marche un mode de déplacement à part entière. Notre collectif apportera son appui et ses expertises à tous les acteurs publics et privés qui veulent inscrire ces priorités dans leur action.



Retrouvez le collectif
« Place aux piétons » sur :

▶ placeauxpietons@yahoo.com



pietons.org



ruedelavenir.com



rando-paris.org

2. Rendre la ville et les villages au piéton et développer une culture de la marche.

L'idée la plus souvent admise est que le piéton est malléable, peut s'adapter et qu'au final, il n'a qu'à se débrouiller. Il faut gommer cette vision du piéton. Il a besoin de rues (trottoirs et chaussées) et de places adaptées à son usage : non seulement pour circuler mais aussi pour séjourner dans l'espace public.

Dans un contexte où la vie de quartier et la proximité sont une attente de nombreux urbains, aller et venir à pied apporte à la fois une activité physique bonne pour la santé et du lien social. Les piétons sont le ciment du bien vivre en ville. Nous proposons que chacun puisse redécouvrir le plaisir de la marche et ses apports en termes de santé et de convivialité dont le « tout voiture » nous a privés. Nous répondrons ainsi au besoin de nature et à l'envie d'écologie de nos concitoyens.

Nous demandons à la puissance publique de communiquer, d'une part, sur la condition de piéton, en développant un apprentissage dès le plus jeune âge, et, d'autre part, sur l'apport de la marche en favorisant les initiatives de type pédibus dans les écoles, de randonnées urbaines et balades de découverte. La culture de la marche doit, en effet, être développée le plus tôt possible pour que ses effets positifs sur les citoyens et sur leur environnement perdurent. L'atteinte de ces objectifs passe aussi par la formation des techniciens, des élus et des associations.



Retrouvez le collectif
« Place aux piétons » sur :

▶ placeauxpietons@yahoo.com



pietons.org



ruedelavenir.com



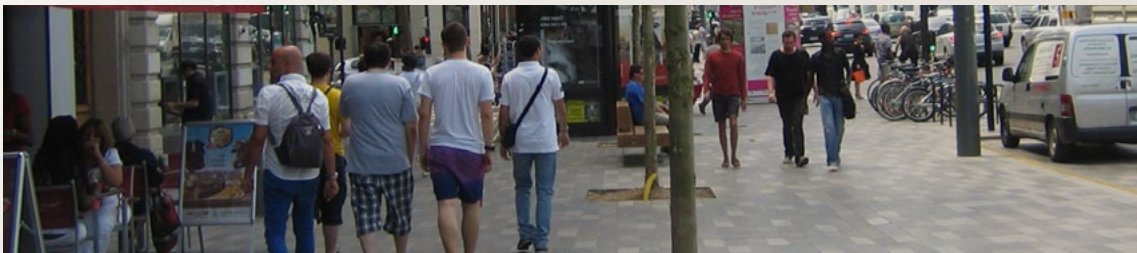
rando-paris.org

3. Aménager une ville « marchable »

La culture du « tout-automobile » a produit des infrastructures qui ont créé des coupures en particulier sur les périphéries urbaines trop souvent impraticables pour les piétons. Aujourd'hui, en dehors des centres villes qui ont un peu évolué, l'excès automobile et les vitesses pratiquées ont entraîné l'exclusion de nombreuses catégories de citoyens : les personnes à mobilité réduite, les enfants ou nos aînés alors que nous sommes dans une société vieillissante. Mais aussi tous ceux qui n'ont pas accès à un véhicule personnel ou aux transports en commun et dont la marche est l'unique recours pour aller travailler ou faire ses courses dans des centres commerciaux inaccessibles.

Nous avons besoin d'une circulation automobile apaisée, de la réduction du nombre et de la vitesse des voitures, qui rend la ville moins polluée et plus attractive. Nous avons besoin de plus d'espaces libres et sécurisés pour marcher sans être exposés.

- Nous attendons des trottoirs plus larges, moins d'espace dédié à l'automobile, qu'elle circule ou stationne, et une meilleure régulation des usages multiples et contradictoires des espaces dévolus aux marcheurs.
- Nous voulons des itinéraires pédestres redessinés et un espace public attractif, accueillant et bien entretenu dans lequel les femmes ne se sentiront plus menacées, où les enfants pourront jouer en toute quiétude et dans lequel nos aînés pourront bénéficier d'équipements nécessaires à leurs besoins : assises, points d'eau et présence végétale qui protège et rafraîchit.
- Nous demandons une meilleure qualité de l'aménagement et plus de végétal.



Retrouvez le collectif
« Place aux piétons » sur :

▶ placeauxpietons@yahoo.com



pietons.org



ruedelavenir.com



rando-paris.org

4 ● La marche et les piétons, acteurs de la vie urbaine.

Les piétons sont une composante essentielle de l'économie résidentielle. Ils sont les meilleurs clients du commerce de proximité. Le touriste, le visiteur génère de l'activité économique, il développe la restauration et l'hôtellerie et contribue au maintien des services urbains.

- Le piéton n'est pas seulement un utilisateur passif des lieux, il fait partie de l'attractivité des sites urbains : il anime et sécurise l'espace public. Il est donc nécessaire de lui apporter un cadre adapté à ses besoins, qui lui procure un confort et une qualité de vie qui retentira sur l'ensemble des habitants.
- À tous les échelons des territoires, nous appelons les différents acteurs à soutenir activement les marcheurs. La marche génère une véritable économie qui possède un potentiel important. En particulier, le contexte du déclin des centres des villes moyennes et petites, qui a enfin été reconnu, fait l'objet de programmes de revitalisation. La fréquentation de la ville à pied est un des meilleurs outils de redynamisation qui peut être sollicité.



Retrouvez le collectif
« Place aux piétons » sur :

▶ placeauxpietons@yahoo.com



pietons.org



ruedelavenir.com



rando-paris.org

5. Le rôle des associations.

Nous sommes à un tournant historique où le contexte climatique, technologique, sociologique, conduit à reconsidérer nos pratiques, à réinterroger nos valeurs et à repenser nos habitudes de mobilité. Nous appelons à un changement de paradigme qui doit, dans la conduite de l'action publique, intervenir pour promouvoir la place des piétons, sans délais, compte tenu des enjeux de sécurité des déplacements à pied, de santé publique, de lutte contre les pollutions et de qualité de vie.

Les acteurs associatifs s'adressent aux décideurs pour appeler à un dialogue et des diagnostics partagés au plan local.

- Pour fonder la décision il est nécessaire d'actualiser et d'enrichir les recherches et les études urbanistiques, économiques et sociologiques sur l'impact de la marche et des piétons.
- Il est temps d'agir et de décider des mesures législatives ou réglementaires attendues depuis des années comme par exemple la prise en compte des piétons et des mobilités actives dans le code de la route (ainsi il n'existe toujours pas de définition du trottoir).
- Il convient, dans des formes adaptées, d'accorder aux piétons des incitations financières équivalentes à celles accordées aux autres modes actifs.
- Il est indispensable d'accompagner par des conseils techniques et méthodologiques les territoires dans leurs efforts d'adaptation des voiries incluant la prise en compte des marcheurs et piétons sous peine de générer à l'avenir des conflits d'usages évitables.

C'est avec cet objectif que les signataires estiment nécessaire de joindre leurs approches et leurs compétences complémentaires pour créer, sur la durée, un mouvement de citoyens en prise avec les enjeux de la ville de demain.

Le collectif « Place aux piétons »

Retrouvez le collectif
« Place aux piétons » sur :

▶ placeauxpietons@yahoo.com



pietons.org



ruedelavenir.com



rando-paris.org